

Programme thématique Biens Publics Mondiaux et Défis

Contribution de PLATFORMA

PLATFORMA est le réseau représentant les gouvernements locaux et régionaux (GLR), et leurs associations, actifs dans la coopération pour le développement. PLATFORMA a 24 membres: des associations nationales, européennes et internationales, ainsi que quelques collectivités individuelles (plus d'information sur www.platforma-dev.eu).

PLATFORMA a représenté les gouvernements locaux et régionaux dans le Dialogue structuré et a deux sièges au Forum politique pour le développement, en tant que plateforme européenne représentant les GLR dans la politique de développement.

Depuis sa création en 2008, aux Journées européennes du développement de Strasbourg, PLATFORMA s'est engagé dans un dialogue constant avec les institutions européennes afin de renseigner et de participer de manière constructive au façonnement de la politique européenne de développement avec deux objectifs principaux : i. renforcer le soutien de l'UE à la gouvernance locale dans les pays partenaires, ii. renforcer le soutien de l'UE à la coopération décentralisée, en tant que mode d'acheminement de la coopération au développement.

I. Remarques sur le document de réflexion de la Commission européenne

Point d'entrée pour les gouvernements locaux et régionaux

Le point d'entrée principal qui a permis d'accroître la participation des gouvernements locaux et régionaux au processus de développement, au cours de la période de programmation précédente, a été le programme Acteurs Non étatiques - Autorités locales. Les GRL n'ont pas participé à la conception et à la mise en œuvre des quatre programmes sur le lequel le programme Biens Publics Mondiaux et Défis (BPMD) s'appuie, et n'ont donc pas bénéficié autant qu'ils auraient pu des opportunités offertes par ces programmes.

Le Dialogue structuré et les contributions de PLATFORMA ont permis de mettre en valeur le rôle des GRL dans le développement :

- ▶ Les gouvernements locaux et régionaux, en tant que sphère de gouvernements démocratiques, ont la légitimité pour définir et appliquer des plans intégrés et holistiques d'aménagement du territoire qui englobent les trois dimensions du développement durable (et les cinq domaines clefs de ce programme), pour offrir des services de base aux citoyens, pour jouer un rôle de catalyseur et coordonner les différents acteurs engagés sur leur territoire, pour faire de la sensibilisation au sein du système d'éducation formel et informel et collaborer avec le gouvernement central ;
- ▶ La résilience des communautés, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, les économies d'énergie, la protection des ressources naturelles, le développement économique inclusif sont autant de questions qui doivent être abordés au niveau territorial et sur lesquelles les gouvernements locaux et régionaux ont un impact ;
- ▶ A cet égard la communication « Accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires pour une meilleure gouvernance et des résultats plus concrets en matière de développement » rappelle que les gouvernements locaux et régionaux sont chargés de mobiliser les communautés locales et de concevoir des processus de développement inclusif et des solutions aux problèmes urgents tels que

l'exclusion sociale, la migration, la sécurité alimentaire, la dégradation des ressources environnementales et l'impact social des activités extractives, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets ;

- ▶ Par conséquent les GLR devraient être associées aux initiatives touchant aux Biens Publics Mondiaux et les capacités des réseaux de GLR, à tous les niveaux, devraient être soutenues pour que ceux-ci puissent travailler sur les BPM (cela doit être fait en coordination avec le programme OSC-AL qui contient des dispositions similaires).

Nous espérons qu'une meilleure compréhension des responsabilités des gouvernements locaux et régionaux permettra un partenariat plus étroit entre la Commission européenne et les GRL pour la mise en œuvre du programme BPMD.

Moyens de mise en œuvre

Nous soutenons une approche exhaustive pour répondre à des défis interconnectés et nous comprenons la logique des « programmes phares ». Néanmoins, en ce moment trop peu d'information est disponible sur les moyens de mise en œuvre qui seront utilisés :

- ▶ Les collectivités locales et régionales et leurs associations, en Europe et dans les pays partenaires, doivent avoir un rôle actif dans l'identification, la conception et la mise en œuvre des programmes phares. PLATFORMA est disponible pour travailler avec la Commission européenne à cet égard.

La coopération décentralisée (Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire) fournit un cadre performant pour l'apprentissage mutuel et le renforcement des capacités:

- ▶ Dans chaque autorité locale et régionale, il y a un fonds d'expertise technique et politique, lié à la fourniture de services essentiels, la gouvernance participative et démocratique, etc. Tous les niveaux de collectivités locales et régionales sont impliqués dans la coopération, les petites villes, les grandes villes, les régions, les associations de collectivités locales / régionales. Il en résulte des liens étroits avec le Sud, réalisés par les élus et les services territoriaux, mais qui, in fine, incluent tous les acteurs locaux (société civile, gouvernement, secteur privé, etc.).

Un soutien devrait être accordé aux initiatives et aux programmes transfrontalières et aux programmes régionaux pour les zones où des intérêts communs ont été identifiés, comme le bassin méditerranéen.

Modalités de soutien

Nous soutenons l'usage de modalités de soutiens flexibles et alternatifs aux appels à proposition et faisons les recommandations suivantes :

- ▶ La CE devrait s'assurer que, dans les secteurs qui touchent aux compétences des gouvernements locaux et régionaux, l'appui budgétaire redescend aux GLR ;
- ▶ Partout où c'est possible la CE devrait envisager des octrois directs de subventions aux gouvernements locaux et régionaux ;
- ▶ La possibilité de financer des programmes sur le long terme plutôt que des projets sur le court terme devrait être envisagée.

Synergie entre les deux programmes thématiques et avec les autres instruments

Les GRL, par leur nature, sont des acteurs clés dans tous les domaines du développement et de l'UE devrait s'engager avec eux à travers tous les programmes (géographiques et thématiques) ;

Les principes appliqués au programme thématique Organisations de la Société Civile – Autorités locales (OSC-AL) devraient être appliqués au programme BPMD :

- ▶ Le programme thématique OSC-AL fournit un cadre pour soutenir les gouvernements locaux et régionaux et leurs capacités à gouverner en appliquant les principes de la gouvernance démocratique, notamment la transparence, la reddition de compte, la gestion de budget et leurs capacités à collaborer et dialoguer avec les gouvernements nationaux, à délivrer les services publics et à appliquer lois et politiques ;
- ▶ Par conséquent le programme BPMD devrait soutenir les capacités des gouvernements locaux et régionaux en matières de gouvernance, définition et mise en œuvre de politiques, et promouvoir le développement de politiques intégrées et transversales dans les cinq domaines que couvrent le programme;
- ▶ Le programme devrait également rechercher des synergies avec d'autres instruments tels que l'instrument de stabilité ; la paix et la sécurité sont des biens publics de première importance auxquelles les GLR contribuent.

Les agendas mondiaux

Le programme devrait permettre que les agendas mondiaux mentionnés dans le document de réflexion prennent en compte les perspectives des gouvernements locaux et régionaux et que les principes définis au niveau mondial soient transposés dans les politiques mises en place au niveau local et régional.

Il est important de permettre que les gouvernements locaux et régionaux soient impliqués dans la gouvernance internationale des biens publics mondiaux, par exemple dans les structures internationales pour l'environnement et le climat, la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire ou la gouvernance de la migration.

Nous espérons avoir l'opportunité d'échanger davantage sur le programme et ses modalités de mise en œuvre dans les semaines à venir.

II. Le genre en tant que question horizontale

Une véritable perspective de genre doit être appliquée dans la programmation et la femme devrait être une cible privilégiée. L'engagement des femmes dans la vie politique, au niveau national et local, devrait être particulièrement encouragé. La nomination de femmes à des postes clés de décision apporte de nouvelles perspectives dans la conception et la mise en œuvre des politiques et est une façon d'habiliter les femmes en général.

III. Compétences à appuyer en rapport avec les thématiques clefs du programme BPMD

Les programmes devraient viser à renforcer les capacités des GLR et promouvoir des changements structuraux. La collaboration avec les organisations de la société civile devrait être encouragée.

Nous avons identifié, de manière non exhaustive, un certain nombre de responsabilités qu'il convient d'appuyer et qui ont un impact sur les thématiques que le programme BPMD couvre :

Environnement, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets

- ▶ Développer les réseaux de transport public ;
- ▶ Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments publics ;
- ▶ Promouvoir les changements comportementaux et les comportements respectueux du climat ;
- ▶ Gérer et protéger les ressources naturelles telles que les forêts, quand la décentralisation confère ces compétences aux gouvernements infranationaux ;

- ▶ Développer des plans d'actions d'urgence en réponse aux catastrophes naturelles ;
- ▶ Accroître la résilience des communautés et leur adaptabilité aux intempéries climatiques via la promotion de la diversification de l'économie et l'adaptation des infrastructures publiques;

Energie durable

Les gouvernements locaux et régionaux adoptent des pratiques durables dans les passations de marché public, par exemple dans les marchés relatifs à l'éclairage public, et sensibilisent les citoyens à l'usage des énergies renouvelables. Ces pratiques contribuent également à lutter contre le changement climatique et en faveur de l'atténuation.

Développement social, humain et économique

Les gouvernements locaux et régionaux sont les autorités légitimes qui les Biens Publics Mondiaux au niveau local. Ils fournissent les services de base parmi lesquels les services de santé et d'éducation primaire, ils incluent les questions de genre lors de la mise en place des politiques afin d'assurer un meilleur accès aux services aux femmes.

En tant qu'employeurs, responsables d'achats publics de grande envergure, percepteurs d'impôts sur les sociétés, et maître d'œuvre de nombreux investissements, les gouvernements locaux et régionaux ont une influence importante sur la croissance et ses répercussions aussi bien économiques que sociales au niveau local.

De plus ils définissent, planifient et mettent en œuvre la stratégie de développement local et par conséquent ils donnent un cadre d'orientation aux entreprises ainsi qu'aux acteurs non étatiques qui interviennent sur ce territoire.

Sécurité alimentaire et agriculture et pêches durables

Les gouvernements locaux et régionaux possèdent de nombreuses compétences nécessaires pour encourager une agriculture durable et de qualité au niveau local, contribuant à renforcer la sécurité alimentaire des territoires :

- ▶ Responsabilité de l'équipement du territoire en infrastructures de base nécessaire pour la chaîne agricole, de la production à la distribution : marchés de proximités, silos de stockage, routes ;
- ▶ Responsabilité en termes d'accès à l'eau et d'entretien des infrastructures d'assainissement ;
- ▶ Responsabilité cadastrale, importante notamment dans le règlement des litiges fonciers ;
- ▶ Coordination et fédération des différents acteurs du territoire (coopératives, organisations faitières), et promotion de circuits courts à l'échelle du territoire ;
- ▶ Aide et surveillance du respect des règles sanitaires, promotion de règles de qualité (labels).
- ▶ Renforcement de filière alimentaire.

Migration

L'arrivée de migrants impactent les services et les infrastructures (logement, santé, éducation) ainsi que l'économie locale et la cohésion sociale. Les capacités de gestion des gouvernements locaux et régionaux en matière de migration incluent la formation des fonctionnaires à informer et guider les migrants, la mise en place de politiques d'inclusion pour leur permettre de participer à la vie démocratique et de valorisation des processus de co-développement.